

# Accessibilité : Partiellement conforme

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

[Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité et les plans annuels d'action sont consultables ici.](#)

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr>

## État de conformité

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/> est **partiellement** conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

## Résultats des tests



L'audit de conformité réalisé par **Spécinov** <https://www.specinov.fr/>  révèle que **80%** des critères du RGAA version 4.1 sont respectés.

## Contenus non accessibles

### Non-conformités

- › Les images de décoration ne sont pas toutes ignorées par les technologies d'assistance.
- › Les légendes d'image ne sont pas toutes correctement reliées à l'image correspondante.
- › Les cadres n'ont pas tous un titre.
- › Les tableaux de données n'ont pas tous un en-tête de ligne correctement déclaré.
- › Le code source généré n'est pas valide sur toutes les pages, selon le type de document spécifié.
- › L'utilisation des titres pour structurer l'information n'est pas toujours appropriée.
- › Certaines feuilles de style sont utilisées pour contrôler la présentation de l'information.
- › Du contenu n'est pas visible lorsque les feuilles de style sont désactivées.

<https://casa-energie.fr/informations-pratiques/accessibilite-partiellement-conforme?>

- › Dans chaque ensemble de pages, il n'y a pas toujours deux systèmes de navigation différents.
- › Dans chaque ensemble de pages, le menu et les barres de navigation ne sont pas toujours à la même place.
- › Dans chaque ensemble de pages, la page "plan du site" n'est pas toujours atteignable de manière identique.
- › Dans chaque ensemble de pages, le moteur de recherche n'est pas toujours atteignable de manière identique.
- › Les zones de regroupement de contenus ne peuvent pas toutes être atteintes ou évitées.
- › Chaque document bureautique ne possède pas forcément une version accessible.
- › Les fonctionnalités utilisables ou disponibles au moyen d'un geste complexe ne peuvent pas toujours être accessibles au moyen d'un geste simple.

## Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- › Les Iframes venant de Calameo
- › L'Iframe venant de PubliAct
- › La carte interactive OpenStreetMap

## Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 02 octobre 2024. **Mise à jour le 01 juillet 2025.**

## Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- › Sur Mobile Android avec Google Chrome et Talkback
- › Sur Mobile iOS avec Safari et VoiceOver
- › Sur ordinateur MacOS avec Safari et VoiceOver
- › Sur ordinateur Windows avec Firefox et NVDA
- › Sur ordinateur Windows avec Google Chrome et NVDA

## Outils pour évaluer l'accessibilité

- › HeadingsMap
- › WCAG Contrast checker
- › Inspecteur de composants
- › Assistant RGAA
- › Valideur HTML du W3C
- › Kastor.green

## Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- › Agenda <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/agenda>
- › Accueil <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/>
- › Délibérations du conseil <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/mon-agglo/lorganisation-politique/les-actes-reglementaires/deliberations-du-conseil>
- › Les offres d'emploi <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/offre-employer/toutes-les-offres-demploi>
- › Contact <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/informations-pratiques/contact>
- › Les données persos <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/informations-pratiques/politique-de-gestion-des-donnees-personnelles>
- › Accessibilité <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/informations-pratiques/accessibilite>
- › Agenda page unitaire <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/agenda/conference-projection-anthony-turpaud-en-quete-dobscurite-7992>
- › Actualités <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/actualites>
- › Actualité page unitaire <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/actualites/12-et-13-octobre-9e-edition-du-village-des-sciences-et-de-linnovation-8015>
- › Annuaire des services <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/annuaire-des-services>
- › Paroles d'acteurs <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/paroles-dacteurs>
- › Mon agglo <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/mon-agglo>
- › Mentions légales <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/informations-pratiques/mentions-legales>
- › Publications <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/publications>
- › Accueil Carte interactive du territoire <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/cartographie-generale-de-tous-les-annuaires>
- › Lettres d'infos <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/informations-pratiques/lettre-dinformation>
- › Bureau communautaire <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/mon-agglo/lorganisation-politique/les-elus-1/le-bureau-communautaire-1>
- › Moteur de recherche <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/recherche-avancee>
- › Résultat moteur de recherche [https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/recherche-avancee?L=0&id=98&tx\\_solr%5Bq%5D=agglomeration](https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/recherche-avancee?L=0&id=98&tx_solr%5Bq%5D=agglomeration)

## Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- › Envoyer un message <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/informations-pratiques/contact>

## Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une <https://casa-energie.fr/informations-pratiques/accessibilite-partiellement-conforme?>

fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au Défenseur des droits
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région

Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits Libre réponse  
71120 75342 Paris CEDEX 07